

Demande d'engagement - Val de Vienne 2021



www.hvmracing.fr

Historic Tour
Circuit Val de Vienne
3-4-5 septembre 2021

Réservé à l'organisation		N° course
Réception	Confirmation	
Règlement		

Clôture des engagements le : 13 août 2021

Pilote 1 / Concurrent	Date de naissance : _____	Groupe Sanguin : _____
Nom / Prénom _____		Licence / ASA : _____
Adresse _____		
CP / Ville / Pays _____		Signature
Tel.portable _____		
E-mail _____		

Pilote 2	Date de naissance : _____	Groupe Sanguin : _____
Nom / Prénom _____		Licence / ASA : _____
Adresse _____		
CP / Ville / Pays _____		Signature
Tel.portable _____		
E-mail _____		

Voiture		
Marque _____	Type _____	Année _____
Cylindrée _____	Classe _____	Transpondeur _____

Ce document doit être entièrement rempli **DISTINCTEMENT** par le concurrent et signé par chaque pilote et le concurrent.
Il est impératif de remplir et joindre la fiche d'enregistrement des équipements de sécurité (à télécharger sur le site www.hvmracing.fr)

Les engagements ne sont valides qu'après confirmation de l'opérateur. Les engagements annulés par les concurrents ne seront pas remboursés. Les engagements hors délai seront rejetés ou soumis à des droits complémentaires. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le format de l'épreuve.

Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoire de ce Trophée et de la FFSA.

Les signataires déclarent : être couvert par une assurance personnelle responsabilité civile ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut s'exposer.

HVM Racing a un rôle de promoteur mais n'est pas l'organisateur de la course. Celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.

CONTRIBUTION FINANCIERE	
Inscription à l'épreuve (1 qualif + 2 courses de 25 min maximum)	- Jusqu'au 13/08/2021 : 555 € TTC / voiture - A partir du 14/08/2021 : 605 € TTC / voiture
Inscription annuelle au Trophée - Obligatoire à partir de la deuxième participation à une épreuve (250 € TTC/ voiture + 50 € TTC pour le deuxième pilote)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Pilote non inscrit au Trophée, droits complémentaires (une épreuve maximum)	50 € TTC / pilote
Engagement de préférence sur www.hvmracing.fr avec paiement CB (Facture TVA générée automatiquement), ou à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de HVM Racing ou formulaire de Carte Bancaire à : HVM Racing - 31 rue d'Aguesseau - 92100 BOULOGNE - France	

Coordonnées de facturation (facultatif si paiement en ligne sur www.hvmracing.fr)	
Nom / Prénom _____	Société _____
Adresse _____	
E-mail _____	